

## DÉLIBÉRATION N° DEL-23-072

### Recrutements sur postes spécifiques

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil d'administration.  
Séance du 15 décembre 2023

Le 15 décembre de l'an deux mille vingt-trois, à quatorze heures, le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole, régulièrement convoqué le 9 décembre 2023, s'est réuni à la Maison Sarrat – 1, rue de la Charité à Toulouse.

#### PARTICIPANTS :

Afférents au conseil : 9  
Présents : 8  
Procuration : 1  
Date de convocation : 9 décembre 2023

#### Présents :

##### *Représentants de Toulouse Métropole :*

- M. Francis Grass
- Mme Ida Russo
- M. Gérard André
- Mme Brigitte Bec
- M. Henri de Lagoutine
- Mme Sophie Lamant
- Mme Nicole Yardéni

##### *Représentant de l'Etat :*

- M. Frédéric Bourdin

#### Procuration :

- M. Olivier Mantéi, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à M. Francis Grass

#### Assistent à la séance :

Mme Claire Roserot de Melin, directrice générale de l'Etablissement public du Capitole.  
Mme Isabelle Arnaud-Roy, directrice générale adjointe en charge des ressources de l'Etablissement public du Capitole

M. Francis Grass, Président du Conseil d'administration, préside la séance.

Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole, assure le secrétariat.

## EXPOSÉ

---

Suite à la vacance de plusieurs postes au sein de l'Etablissement public du Capitole, conformément au Tableau des emplois et des effectifs, et compte tenu de la spécificité des missions confiées sur ces postes, il est envisagé de procéder à des recrutements sur le fondement de l'article L332-8 1° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement d'agents contractuels lorsqu'il n'existe pas de cadres d'emplois de fonctionnaires territoriaux susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

Les contrats proposés pour les postes vacants listés en annexe sera d'une durée d'un à trois ans. La rémunération mensuelle brute sera fixée en fonction du niveau de compétences et de l'expérience des candidats ou candidates, à un montant calculé sur la base d'un indice majoré suivant la fourchette indiquée. Cette rémunération sera assortie du régime indemnitaire afférent à leur grade et fonction, dès lors que les candidats ou candidates rempliront les conditions précisées dans les délibérations relatives au régime indemnitaire.

D'autre part il conviendra de corriger une erreur matérielle sur la délibération n° DEL 23-058, en date du 20 octobre 2023, portant sur les Recrutements sur postes spécifiques, dont l'annexe fait état du poste de Chauffeur logisticien Spécifique culturel en catégorie B alors que le poste relève bien d'une catégorie C.

Dans ce contexte, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

## DÉLIBÉRATION

---

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole,

Entendu l'exposé de M. le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

### **Article 1 :**

D'autoriser M. le Président à recruter sur les postes mentionnés en annexe.

### **Article 2 :**

D'approuver les conditions de rémunération fixées pour chaque poste, sur la base desquelles sera établi le contrat d'engagement.

### **Article 3 :**

Cette délibération crée un engagement financier prévu au chapitre 12 pour les exercices financiers à venir. Les sommes nécessaires au paiement de cette dépense seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'Etablissement public du Capitole.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 19/12/2023 SLO

ID : 031-200099042-20231215-DEL23072-DE

Résultat du vote :

POUR : 9

CONTRE :

ABSTENTIONS :

NON PARTICIPATION AU VOTE :

Reçu en Préfecture le : 19/12/2023

Publié par affichage le : 19/12/2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme.

  
Le Président de séance,  
Francis Gras

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 19/12/2023

ID : 031-200099042-20231215-DEL23072-DE

**DEL-23-072 – ANNEXE 1 : liste des postes spécifiques vacants sur lesquels des recrutements sont envisagés**

<b>Poste(s) vacant(s)</b>	<b>Nombre de postes</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Indice Majoré minimum</b>	<b>Indice Majoré maximum</b>
Régisseur général ou Régisseuse générale HAG	1	Spécifique culturel catégorie A	589	752
Chauffeur Logisticien ou Chauffeur Logisticienne	1	Spécifique culturel catégorie C	369	472